



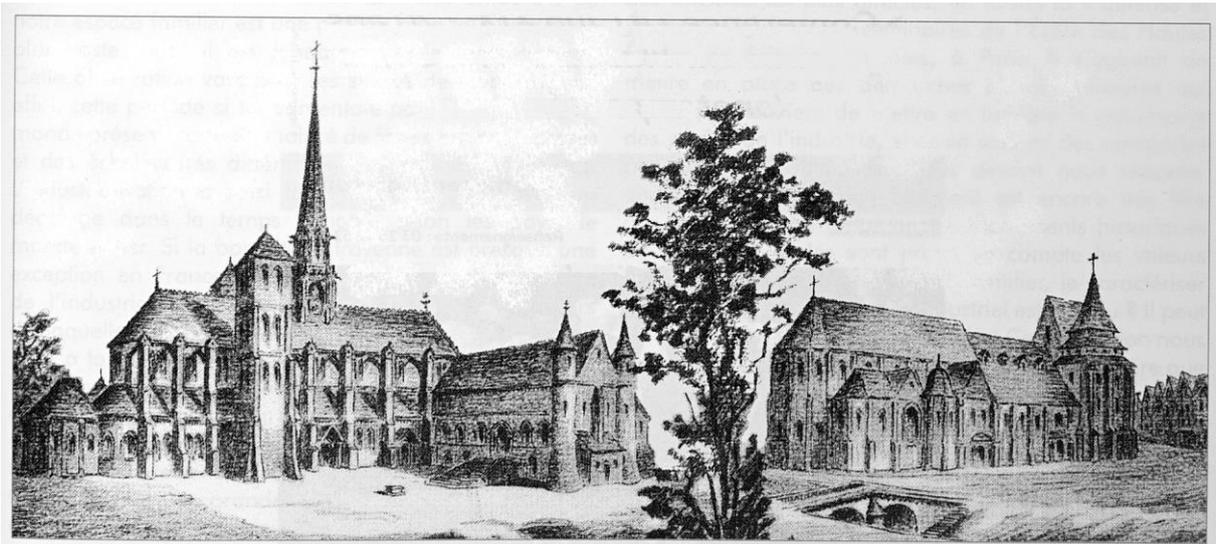
1485 - SACRILÈGE

Messire Eustache Rougevalet, prêtre, vicaire de l'église collégiale Saint-Étienne de Troyes, a emmené il y a deux ans une femme de mauvaise vie dans ladite église pour y passer la nuit.

Il a eu plusieurs fois durant cette nuit, des rapports charnels avec elle dans le lieu saint, ainsi qu'il l'a avoué.

De plus, il y a deux mois, comme trois femmes de mauvaise vie passaient par le cloître Saint-Étienne, il les a appelées et les a conduites dans sa chambre à la vue de plusieurs personnes, ce qui a causé un très grand scandale.

Amende : 10 livres tournois et 5 livres de cire.



Relevés par Elisabeth HUÉBER

Sources : Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Aube, Archives ecclésiastiques série G, tome deuxième, page 454

Gravure : fusain anonyme du XVIIe, musée de Troyes, wikipedia